



SIVOM ENFANCE JEUNESSE
de l'Estuaire

Cozes, le 17 février 2023

CONVOCATION

SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ SYNDICAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au comité syndical qui se tiendra :

Jeudi 23 février 2023 à 18h30, salle du conseil municipal, à COZES.

ORDRE DU JOUR :

- 01- Convention de prêt de véhicules du sivom à l'am s cozes
- 02- Convention de prêt de véhicules du sivom au centre socioculturel intercommunal arc en ciel
- 03 - Convention de mise à disposition de personnel
- 04 - Renouvellement de ligne de trésorerie
- 05 - Délégations du comité syndical au président pour accomplir certains actes de gestion courante
- 06 - Actualisation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- 07 - Approbation de la convention avec le centre socio culturel "arc-en-ciel" au titre de la politique de solidarité intercommunale
- 08 - Plan de formation 2023/2024
- 09 - Convention des accueils collectifs de mineurs (acm) à mortagne s/gironde
- 10 - Questions diverses

Vous trouverez en page 2 de la présente convocation, un document destiné à donner votre pouvoir, qu'il convient de transmettre au secrétariat.

Je vous remercie par avance de votre participation.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,

Vincent BOZIER



SIVOM ENFANCE JEUNESSE
de l'Estuaire

POUVOIR

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Je soussigné(e) _____

Agissant en qualité de : _____

Empêché(e) d'assister au comité syndical, qui se tiendra à COZES, le **23 février 2023**, donne délégation de mon droit de vote, à _____

pour me remplacer, émettre tout vote et signer tout document.

Fait à _____, le _____

Signature, précédée de la mention manuscrite "*Bon pour pouvoir*" :